

# Echos du village



*Echallon - Printemps 2015*

## Le mot du Maire

Alors que se profilent les grandes vacances, la rentrée de septembre nous paraît lointaine mais nous devons déjà l'organiser. Elle sera cette année très particulière avec l'accueil des enfants de Belleydoux dans notre école. Belleydoux avait, malgré un effectif en dessous de la moyenne depuis plusieurs années, une école composée de deux classes, un avantage accordé aux communes de moyenne montagne et isolées mais qui n'a pas résisté aux besoins d'économies engagées par l'état.

Après des discussions entre nos deux communes et afin de préserver une qualité d'enseignement acceptable, le choix de former un RPIC (Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré) à l'école d'Echallon, a été retenu.

La perte de son école pour une commune est toujours un moment difficile. L'école reste pour nos villages chaque jour un centre d'animation indispensable. C'est un lieu de rencontres et d'échanges. Assurer la vie de notre école est bien la volonté du conseil municipal qui n'a pas hésité à s'investir dans l'organisation des nouveaux rythmes scolaires et reprendre la cantine garderie depuis la rentrée 2014. Un investissement qui sera pérennisé par le renforcement des effectifs des enfants de Belleydoux.

Le 31 mai 1914 à 11 heures, une réunion pour l'adjudication de travaux en vue de la construction de deux hangars à battage était organisée en mairie d'Echallon. Après deux années de travaux exécutés par l'entreprise Tournier de Saint-Germain de Joux, les deux bâtiments étaient réceptionnés le 15 juin 1916. Le premier bâtiment, bien connu de tous, situé à « Miribel » est transformé en salle des fêtes en 1974. Le deuxième bâtiment, un peu moins connu, situé au « Favillon », est devenu le Centre Technique Routier Départemental après avoir été cédé en 1969 par la commune D'Echallon au Conseil Général.

Aujourd'hui, le département a décidé de regrouper dans un nouveau centre d'exploitation routière à Oyonnax, le personnel, les véhicules et les stockages de sel étant auparavant répartis sur des sites dispersés. L'objectif, avec une organisation plus rationnelle, est de gagner en efficacité.

La Commune s'est portée acquéreur de ces bâtiments qui font partie de son patrimoine. Ces locaux, bien qu'excentrés, pourront servir à stocker du matériel utilisé de manière saisonnière.

Souhaitons que cette nouvelle organisation du Conseil Départemental lui permette d'atteindre ses objectifs d'amélioration dans sa mission de services à la population et que nos routes soient mieux entretenues et déneigées l'hiver.

Daniel SAVOYE

**INFOS  
UTILES**

## MAIRIE

Adresse : Miribel - 01130 ECHALLON

Tél : 04.74.76.48.51 Fax : 04.74.76.42.80

Adresse email : [secretariat.mairie@echallon.fr](mailto:secretariat.mairie@echallon.fr)

### Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi et Vendredi : 9h00 à 12h et 13h à 15h

Jeudi : 9h00 à 12h et 13h à 19h00

### Les Pompiers d'Échallon

Chef de Corps : Caporal Chef Christian DI MENNA

04 74 76 49 54 ou 06 89 59 22 63 — Numéro d'Appel : 18

Toujours en recherche de pompiers volontaires

### Bibliothèque

Horaires d'ouverture : Mercredi de 18h à 19h - Samedi de 10h30 à 11h30

### Correspondante locale de presse

Martine Berthier, La Voix de l'Ain 06 15 87 69 22 [berthiermartine@hotmail.com](mailto:berthiermartine@hotmail.com)

### Collecte des Ordures Ménagères :

Chaque Lundi ouvré (Si lundi férié, ramassage le Mardi)

### Dépôt des Encombrants

Permanence assurée par les conseillers municipaux chaque 1er samedi du mois

Au lieu-dit : le Trou au Loup de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Les déchets qui ne sont pas pris à Echallon (Pneus, Batteries, Double vitrages, Télé, Electroménager, Amiante ) peuvent être déposés gratuitement à la déchetterie de VEYZIAT.

### Tri sélectif : Carton, Verre et Plastique

Conteneurs Sidéfage prévus à cet effet :

Parking Salle des Fêtes - Plateforme du Trou au loup - Le Bugnon

# NOS SALLES COMMUNALES

## NOS SALLES COMMUNALES

### LOCATION SALLE DES FETES

La salle des fêtes est exclusivement réservée aux associations et aux habitants d'ECHALLON.

Les démarches administratives (réservation, contrat de location, assurance, caution...) se font au secrétariat de Mairie pendant les heures d'ouverture au public.

Un état des lieux de mise à disposition est organisé avec un membre du Conseil Municipal, il en va de même au moment de rendre la salle. Pour l'intérêt de tous, nous comptons sur votre sens du devoir pour rendre les lieux dans les meilleures conditions de propreté.

### LOCATION SALLE DU FOUR

La salle attenante au four communal est gérée depuis cette année par la mairie et le CCAS (Centre Communal d'Action Social). L'état des lieux est effectué par les membres du CCAS.

Elle est exclusivement réservée aux habitants de la commune sous la responsabilité d'une personne majeure (d'un parent lorsqu'il s'agit d'enfants ou d'adolescents).

Les réservations et démarches de location se font en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Les réservations ne peuvent être que définitives et non optionnelles pour des raisons d'organisation (le locataire devra s'engager à utiliser la salle en faisant abstraction des contraintes météorologiques)

La propreté de la salle, de ses abords et le respect des voisins seront un gage de longévité pour l'intérêt du plus grand nombre.

TARIFS DE LOCATION:	Salle des Fêtes	Salle du Four
Location associations	100€	0€
Location particuliers	200€	30€ (80€ avec le four)
Caution	400€	200€ (1000€ avec le four)
Chauffage par jour	60€	
Lave vaisselle	30€	
Nettoyage	300€	



Le coin cuisine -bar de la salle des fêtes a fait l'objet d'une remise en état pour répondre aux nouvelles normes et améliorer les infrastructures mises à disposition des habitants de notre village.

Le Conseil Local de Développement vous donne la parole !

L'avenir du Haut-Bugey vous intéresse ?

Vous souhaitez comprendre son fonctionnement ?

Participer aux réflexions pour le Haut-Bugey ?

Ou souhaitez créer un projet de développement durable ?

Le Conseil Local de Développement (CLD) est là pour vous. Le CLD est une assemblée consultative ouverte à tous, œuvrant auprès des élus pour l'amélioration du cadre de vie.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter:

04 74 81 23 61 ou [cld@haut-bugey.com](mailto:cld@haut-bugey.com)

### Quelques règles oubliées!!

Chaque saison apporte diverses contraintes d'entretien des abords de la maison. Elles peuvent souvent donner lieu à des désagréments de voisinage. Dans une optique de bon sens, des règles précisent certaines pratiques.



### Brûlage de déchets « ménagers ».

En règle générale, il est interdit de brûler les déchets ménagers dans son jardin: herbe de tonte de pelouse, feuilles mortes, résidus d'élagage, résidus de taille de haies et d'arbustes, résidus de débroussaillage, épluchures. Noter que le voisinage peut se plaindre des nuisances olfactives contre l'auteur du brûlage. Ces résidus peuvent être éliminés par compostage, plutôt que le brûlage ou le dépôt sauvage, mettez à profit cette possibilité.

### Tonte de pelouse et voisinage.

Bien qu'assez tolérant, l'article R. 1334-31 du Code de la santé publique indique:

« Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ». Des horaires sont définis dans l'usage des outils de jardinage bruyants:

les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Le dimanche de 10h00 à 12h00.



Respectez ces horaires autant que faire se peut et votre voisinage vous en sera gré!



# Déchetterie mobile Echallon

**HAUT  
BUGEY**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**LE SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2015 À ECHALLON (TERRAIN DU CROZET)**

**DE 9H À 12H ET DE 13H30 À 17H**



**Les petits DEEE  
(Déchets d'Équipement  
Électriques et Électroniques)**



**Les DMS  
(Déchets Ménagers Spéciaux :  
peintures, solvants, produits  
phytosanitaires...)**



**Bois traité et non traité  
en mélange**



**Pneus de véhicules légers  
(sans les jantes)**



**AGISSONS EN ECOCITOYEN !**

**Il y aura des bennes à  
votre disposition  
pour trier :**



**Ferrailles**



**Cartons**



**Déchets verts**



**Encombrants**



**Les habitants des autres communes de la CCHB UNIQUEMENT ont également  
accès à cette déchetterie mobile. Nous vous rappelons que les gravats ne sont pas acceptés.**



## Une histoire d'hommes

### Agriculture et tourisme à la Belle Époque

Le site du lac Genin est parcouru par les touristes depuis le 19<sup>ème</sup> siècle. Ils se faisaient photographier parmi ces beaux paysages. Ces cartes postales sont un précieux souvenir de l'aspect du site à cette époque.

Il ne reste pas vraiment de traces de l'utilisation de la zone humide par les paysans à ce moment là. Toutefois, la présence de trois fermes dans les environs immédiats de la tourbière manifeste évidemment que des activités ont été tentées. On sait qu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle, le pâturage pénétrait jusqu'aux marges de la tourbière, facilité par l'aménagement de fossés aujourd'hui devenus inutiles. Par contre, son centre était interdit pour éviter que les vaches ne s'embourbent dans ce sol peu porteur.



Le lac Genin.

### Développer la découverte des tourbières du site classé du lac Genin

#### *Pourquoi intervenir ?*

Trois tourbières sont présentes dans le périmètre du site classé du lac Genin, dont la tourbière des Renons. Ce site magnifique est très fréquenté, notamment en été. Les tourbières présentent des particularités écologiques intéressantes mais sont hautement sensibles au piétinement.

#### *Ce qui est prévu*

Un parcours de découverte sera créé. Il permettra à la fois de canaliser la fréquentation existante et de mettre en valeur le site. La localisation et le contenu de ce parcours restent à préciser localement. Une étude des pollens fossiles permettra de présenter des éléments inédits. Par ailleurs un équipement léger (petites barrières en bois, signalisation) sera mis en place pour éviter toute pénétration au cœur de la tourbière.

## Un projet pour les cinq années à venir

### Conserver une mosaïque de milieux tourbeux

#### *Pourquoi intervenir ?*

Haut-marais et tourbières de transition sont étroitement imbriqués au centre de la tourbière des Renons. C'est dans cet ensemble que se concentre une grande part de la richesse floristique du site. Ce milieu naturel demande surtout une vigilance pour assurer la continuité de son fonctionnement

#### *Ce qui est prévu*

L'état du milieu sera suivi de près, en particulier à travers des observations précises de la végétation. Des études complémentaires pourront être nécessaires, concernant notamment la quantité et la qualité de l'eau à travers la tourbière.

Une intervention forte est prévue en bordure de cette mosaïque tourbeuse : le comblement d'un fossé à l'est de la tourbière. Son impact est faible mais avéré par le développement de bouleaux entre le fossé et le reste de la tourbière. Ce comblement sera l'occasion de garder de petites zones en eau permanente pour les libellules.



## ADRESSAGE

Le dossier d'adressage (numérotation des habitations et appellation des voies communales) décidé à la fin du dernier mandat a été repris par la nouvelle équipe municipale. La volonté de l'étudier en interne plutôt que de faire appel à un bureau d'étude a été privilégiée par soucis d'économie.



Les réunions de travail animées et constructives ont permis de se rendre compte que la réalité du terrain ne correspondait pas toujours à l'évidence d'une carte. La particularité de l'étendue de la commune d'ECHALLON ne facilite pas l'exercice mais il faut bien décider pour avancer.

Nous vous informions dans les « Echos » de l'automne 2013, du choix du système métrique pour numéroter chaque habitation en déterminant un point 0 qui est la base à toute mesure. Les équipes ont sillonné le village et relevé 398 numéros (68 numéros à 2 chiffres, 244 numéros à 3 chiffres et 86 numéros à 4 chiffres).

Pour le choix des appellations des 30 rues, impasses et place, nous nous sommes approchés, dans la mesure du possible, des noms des lieux-dits connus. L'orthographe de certains varie d'un support à l'autre : pour exemple, nous écrirons « ETRES » comme noté sur la dernière version du cadastre plutôt que « ETREZ » qui figure sur les plans Napoléoniens.

Pour les écarts que sont PRAPONT et la COTE DRUET , nous attribuerons un numéro aux habitations sans nommer de rues (6 numéros).

Nous avons décidés de faire apparaitre les noms des 17 hameaux qui représentent l'identité du village à laquelle les ECHALLONNAIS sont attachés.

Les sections en agglomération où la densité d'habitations est la plus importante seront pourvues d'une signalisation réglementaire qui impose la limitation de vitesse à 50km/h et certains rappels seront installés. Le Conseil Départemental participera au financement d'une partie de ces panneaux.

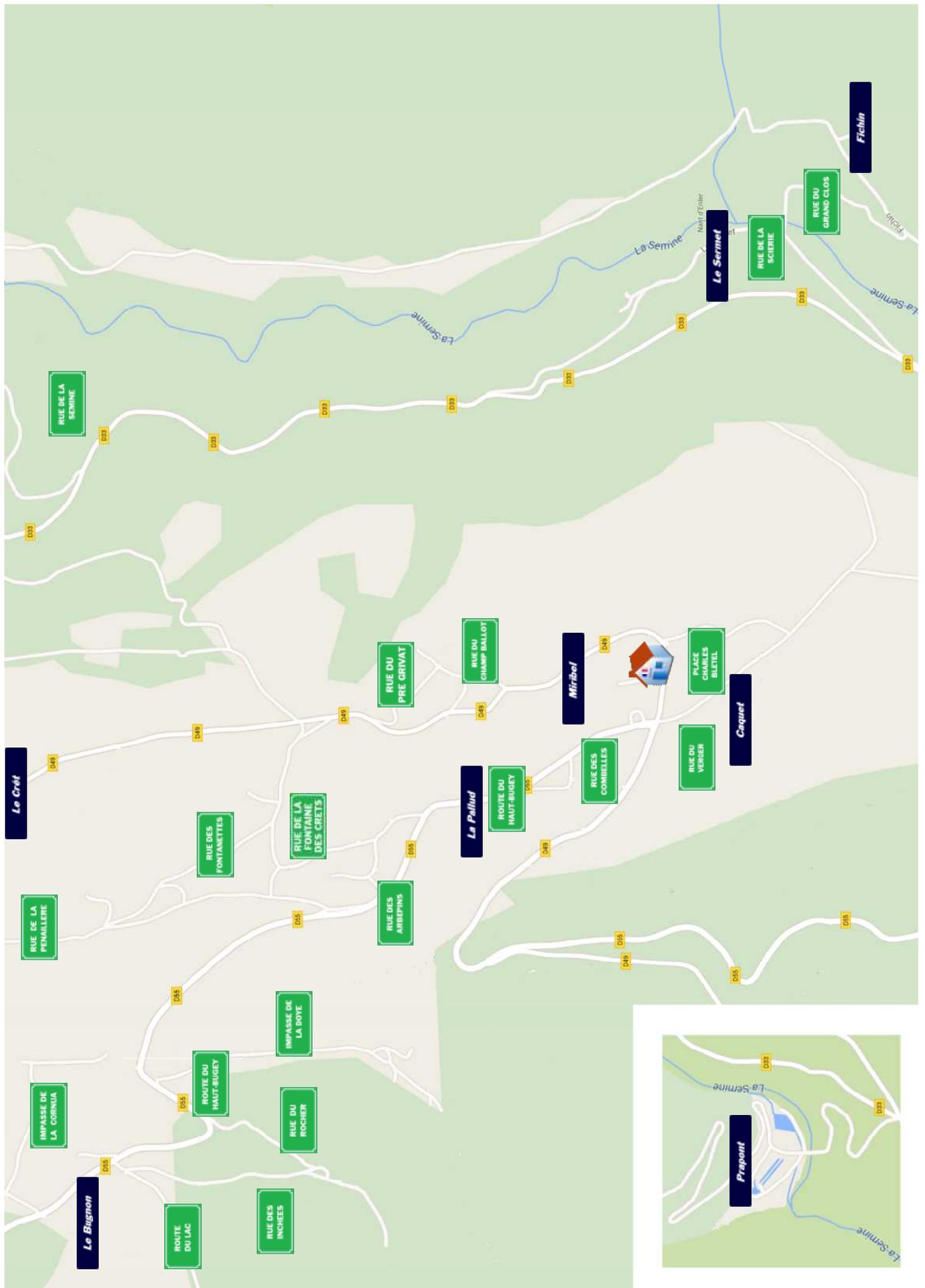
Le projet a été validé par délibération du Conseil Municipal en avril dernier.



Les démarches que nous devons engager pour valider les compléments d'adresses de chaque administré vous seront expliquées en collaboration avec les services de la Poste.

Il restera, pour conclure, la mise en place de cette signalisation avec les contraintes que nous vous indiquerons pour la numérotation et l'accessibilité aux boîtes aux lettres.





# LE JOURNAL

Au ski: Le mardi 3 mars , nous sommes allés à 8h30 en bus jusqu'à Michel Sports à La Pesse pour louer des skis. Nous sommes montés en téléski jusqu'à la station. Nous avons fait la Mya et la Combe Froide et ça a fait à peu près 11 km. Il y avait des descentes rafraîchissantes mais quand on monte des montées, on transpire. Nous avons passé une bonne matinée et nous avons rendu les skis. Nous étions bien épuisés. Chloé



Jeudi 19 mars, nous avons fait une journée entière de ski. C'était dur car le groupe d'alternatif a fait 14,8 Km et le groupe de skating 17,5 Km. C'était trop bien mais à la fin je ne sentais plus mes orteils : j'étais dans le groupe qui a fait 17,5 Km. J'avais un petit peu peur dans les descentes car elles étaient glacées : si on tombe, on se fait très mal. Mélina, dans une descente, s'est écorchée la joue et ça lui a cassé ses lunettes de soleil. Le pique-nique, nous l'avons fait dans la nature, c'était très joli où nous nous sommes arrêtés. Quand nous avons fini, nous avons fait des descentes et nous sommes repartis pour aller aux Moussières. Quand nous sommes arrivés, nous avons fait des grandes descentes sur les pistes de ski alpin. Le paysage était magnifique mais c'est dommage que la route soit à côté.

Lou



Mardi 27 janvier 2015 nous sommes allés au ski à la Pesse pour faire du ski. Au début il y avait beaucoup de montée. C'était la première fois qu'on faisait du skating donc c'était très dur. Mais petit à petit ça allait mieux. A un moment on était sur une plaine où il y avait un chalet qui avait l'air habité car il y avait de la fumée vers la cheminée. Moi j'ai trouvé que c'était bien. Je sentais que j'avais mal aux pieds donc je me suis assis. Il y avait deux moniteurs qui nous accompagnés. En redescendant c'était trop cool. On allait hyper vite. Dans les virages la neige glissait sous nos skis. Puis nous sommes rentrés avec le bus.

# DE L'ECOLE ....



## Description de l'igloo

Cet hiver, la classe de CM a fait un igloo. Voici la description : il y a 2 entrées au rez-de-chaussée : une devant, une sur le côté droit.

Entrons dans l'igloo, il y a 4 petites salles. A gauche, il y a un endroit pour monter au 1<sup>er</sup> étage. Mais avant d'y aller, continuons notre visite au rez-de-chaussée. On passe dans un passage étroit et à gauche, il y a une salle haute d'1m20. On retourne, et on continue notre visite ; on monte au 1<sup>er</sup> étage. Allons tout droit et tournons. Au bout de la ligne, il y a deux petites fenêtres et juste à côté il y a le toboggan. Retournons et repassons par la margelle et il y a les escaliers qui montent au 2<sup>ème</sup> étage (donjon). Moi, j'ai pensé que cet igloo était bien mais après les vacances de février on ne pouvait plus trop y entrer et au bout d'un moment on l'a cassé.

Theodore



## Technique de construction d'un igloo

Il y a trois façons de faire des blocs : la première avec une luge, la deuxième sur des blocs de glace et la troisième à la main. Pour commencer il faut faire des traces avec tes pieds pour marquer la place des murs. Après poser des gros blocs pour voir comment va être votre igloo. Il faut faire des murs larges pour que ça tienne bien. Mais il faut poser les petits blocs en largeur pour que votre igloo soit plus solide. Quand vous êtes enfin arrivés à 1 mètre à peu près commencer à faire vos entrées, vos fenêtres etc...puis il faut faire le toit. Pour le faire il faut faire des gros blocs et si nécessaire des piliers. Puis il faut attendre que ça gèle. Le lendemain il faut faire les murs de 50 cm minimum pour ne pas que vous tombiez. Après votre igloo sera fini. Notre igloo faisait 15 m<sup>2</sup>



## Le jeu dans l'igloo

La classe de CM a construit un igloo de deux étages. On a ensuite créé un jeu dans l'igloo ; c'était marrant. Le jeu est un cache-cache. La règle est simple : un joueur se met en dehors de l'igloo, les autres se cachent à l'intérieur. Le joueur en dehors de l'igloo n'a pas le droit d'y rentrer. Il doit chercher les autres joueurs depuis l'extérieur. Si le joueur qui est en dehors trouve un joueur, il doit dire : « 1, 2, 3 vu un tel ». Et celui qui a été appelé doit sortir de l'igloo. Le premier joueur qui a été pris c'est celui qui cherchera.

Mattéo

# ... SUITE

## Vente de tulipes

Nous avons planté 1600 bulbes. Les bulbes se sont transformés en tulipes. Quand le jour de la vente est arrivé, les grands vendaient sur place. Et vu que la vente sur place ne marchait pas très bien, ma maman, ma cousine, Mélina, Anna, Lou et moi sommes allés faire du porte à porte. Il y en avait de mauvaise humeur, mais on s'est bien amusé. Au final on a vendu deux caisses pleines. Et on était contentes de nous.

**Anna**

## Les souris

Dans la classe nous avons deux souris. Un male et une femelle. Elles ont une cage où elles ont une roue, de l'eau, une cabane et à manger. Elles sont nourries par les élèves. Les élèves font la cage et leur donne de l'eau. On a des souris pour la science et pour qu'elles fassent des bébés.

**Léo et Evann**

## Sortie spéléo

Lundi 25 mai plusieurs CM2 sont allés faire de la spéléo. On était 7. Il y avait Moi, Lou, Ludivine, Owen, Matteo, Romain, Théodore, le maître, le papa de Lou, la maman de Matteo, et quelques spéléologues d'Echallon. La grotte était vers la route de Plagne. Quand j'ai vu la grotte, j'ai eu peur car j'ai vu le trou qui était quand même petit, même si je pouvais tenir debout. On avait des combinaisons et des casques de spéléo. Au début on devait être en opposition car il y avait trop d'eau. Mais plus on avançait moins j'avais peur et au bout d'un moment j'avais plus du tout peur. Pendant tout le voyage il y avait de l'eau : des moments il y en avait beaucoup. Quand on est arrivé dans le petit passage qui menait à la grande pièce, on s'est dit : « Ouh la la ! » Car il était tout petit ; il y avait que les filles car elles allaient vite et les garçons pas du tout alors les filles passèrent et les garçons suivirent. La maman de Matteo ne passa pas car elle était trop grande.

Même si au début j'avais peur, j'ai bien aimé et si je pouvais en refaire, j'en referai.

**Cybélia**

## Le film

Le mardi 12 mai, avec la classe, on est allé voir un film du genre burlesque. C'était « les vacances de Mr Hulot ». Ce film est de Jaques Tati, il en noir et blanc et il est muet. Mr Hulot avait des amis, dont les plus nombreux sont des enfants. Le film était marrant, amusant et original. Mr Hulot est maladroit et il fait n'importe quoi. Ce film ne m'a pas vraiment plu : je préfère les films d'action et de suspense.

**Romain**

## Gestes de premiers secours

Le jeudi 30 mars 2015 nous avons fait des gestes de premiers secours, comme le massage cardiaque et la position latérale de sécurité. Le monsieur qui nous a fait les cours est ancien pompier à Bellegarde et s'appelle Jean Claude. C'était super ! Car nous avons appris plein de choses. Nous avons envie d'y refaire.

**Clarisse Salomé**

## Printemps

Les beaux jours, le soleil chauffe, les fleurs et les arbres fleurissent. Moi j'aime ça ! Il fait beau pour se promener, faire du sport dehors mais attention au vent froid : « en avril ne te découvre pas d'un fil ! » Quelquefois il neige encore, mais les pistes de ski sont fermées. Quand la neige a fondu, il faut tondre, ramasser les branches au sol, planter des fleurs, des fruits, des légumes. Les jonquilles poussent ; il faut les mettre en bouquets ! « En mai fait ce qu'il te plaît ! »

**Ludivine**



## REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE



### RENTREE SCOLAIRE 2015/2016

La rentrée scolaire se fera avec l'école de Belleydoux le mardi 1er septembre pour les élèves.

Un Regroupement Pédagogique Intercommunal concentré (RPI c) a été créé entre les communes d'Echallon et de Belleydoux avec l'implantation des classes sur la commune d'Echallon. L'ensemble des élèves de Belleydoux (soit 24 enfants) va rejoindre ceux d'Echallon ce qui représentera un effectif total de 90 enfants.

Monsieur Philippe Lyardet directeur d'Echallon à ce jour cèdera sa place à Madame Cécile Tournier directrice de l'école de Belleydoux.

Un 4ème poste sera créé. Avec cette quatrième classe, l'école retrouve un poste de 1/4 de décharge.

Les classes seront :

Une classe de CM1 / CM2

Une classe de CE1 / CE2

Une classe de CP / GS

Une classe de PS / MS

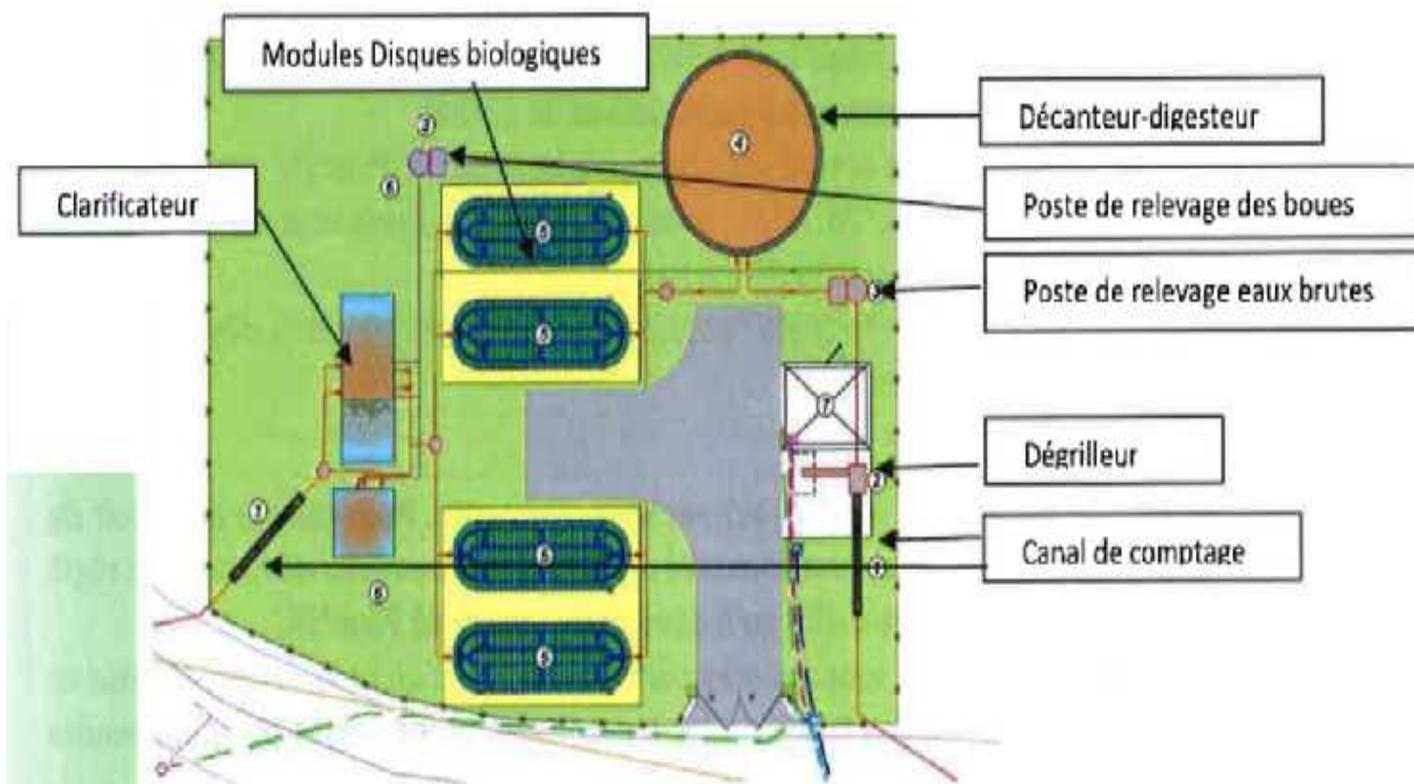
L'organisation des TAP (Temps Activités Périscolaires) reste inchangée, avec les mêmes horaires.

# REHABILITATION DE LA STATION D'EPURATION

Une nouvelle station d'épuration verra le jour en principe en 2015. Le choix d'une station utilisant la technique des bio-disques a été retenue par la commission eau et assainissement de la Communauté de Communes, maître d'ouvrage.

Un dossier d'autorisation a été déposé en janvier à la DDT dans le cadre de la loi sur l'eau. En échange de l'autorisation, la DDT demande à la commune de s'engager sur un prévisionnel de travaux pour mettre en séparatif le réseau de collecte.

La commune a fait connaître l'impossibilité de financer un tel investissement. Nous sommes dans l'attente d'une décision des services de l'Etat.



La surface disponible sur le site de l'ancienne station n'était pas suffisante pour la nouvelle installation, une parcelle de terrain a donc été acquise par la CCHB pour l'implantation de celle-ci.

Un émissaire de rejet planté de roseaux sera réalisé en lieu et place de l'ancienne station après sa déconstruction.

Cette installation viendra parfaire le traitement des eaux usées, le bassin versant étant considéré comme sensible.



## NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Les bonnes volontés se sont une nouvelle fois mobilisées pour parcourir les bas-côtés des voiries de notre village et collecter les débris accumulés depuis un an par les personnes indécates peu concernées par les règles élémentaires de civisme.

Les enseignes de restauration rapide ont encore de l'avenir devant elles en livrant leurs sachets de produits de petites fritures « vomis » des portières de voitures par certains clients peu scrupuleux. Malgré tout, nous constatons que les décharges sauvages d'encombrants de gros volumes diminuent. Les campagnes de sensibilisations portent sans doute leurs fruits.

Bravo à la cinquantaine de bénévoles qui se sont unis pour la bonne cause ce samedi matin 25 avril. Si nous pouvons nous attendre à tout dans ce genre de mission, l'improbable trouvaille concernera cette année, la collecte d'une prothèse de jambe (des années après guerre). Nous sommes depuis ce jour à la recherche du propriétaire....

Nous aurions aimé, pour une fois, ne pas se donner rendez-vous en 2016 mais la réalité nous oblige à penser le contraire.

Musiques et danses Folk sur la place du Crozet et à la salle des fêtes.  
Organisé par les associations « Des Amplis sur La Prairie » d'Echallon et « Folkarambole »



**Tradi Lune**  
SAMEDI 29 AOUT 2015  
ECHALLON (01)

BALADE CONTÉE  
ATELIERS DE DANSE  
ATELIER D'INSTRUMENTS  
JEUX BOIS GEANTS  
BAL  
GROUPE LOCAL

MISTER KLOF | DUO BESSON-RIO

Infos et inscriptions :  
tradilune@gmail.com  
f /tradilune



**PROGRAMME FESTIVAL**  
**Tradi Lune**

10h30 \* Balade contée *gratuit, tout public*  
12h00 \* Repas convivial *tiré du sac*  
14h00-16h00 \* Ateliers

**1. Initiation et découverte des danses**  
*Animé par Thierry Girod - Gratuit, tout public*

**2. Bourrées du Berry pour danseurs intermédiaires**  
*Musique : Duo Besson-Rio - Animation : Geneviève Chuzel  
Inscription préalable conseillée - Tarif : 10 €*

**3. Pratique instrumentale**  
*Animé par Tiennet Simonin et Sylvain Quéré  
Inscription préalable obligatoire - Tarif : 20 €*

\* À partir de 14h00  
*Jeux en bois géants - Accès libre, ouvert à tous*

\* À partir de 18h00  
*Restitution des danses apprises par les enfants d'Echallon*

\* À partir de 18h30  
*Restauration bio et scène ouverte aux musiciens locaux*

\* 20h30 Bal *Tarif : 15 €*  
*Boeuf final acoustique*

**En accès libre :**  
Buvette, petite restauration bio  
et boeuf bio cuit à la broche (à partir de 18h30).

Rhône-Alpes AIN Oyonnax Echallon Crédit Mutuel FARIK

